

ABC



STOP



À L'ILLETTRISME



EN 2013



SOS 
Éducation

Rapport d'activité 2012-2013

Les missions

SOS Éducation est la première association à réunir des parents et des professeurs pour améliorer l'école.

Créée en 2001, l'association se bat au quotidien pour que l'école redevienne un lieu où les enfants apprennent et développent leur curiosité, où les professeurs sont exigeants et bienveillants et où les parents sont confiants et impliqués.

SOS Éducation se mobilise pour :

- ⇒ **améliorer** le niveau scolaire de la maternelle au lycée ;
- ⇒ **diffuser** les bonnes pratiques auprès des professeurs ;
- ⇒ **développer** les évaluations nationales (tests de lecture au CP, examens d'entrée en 6^e et en 2^{de}) ;
- ⇒ **restaurer** l'autorité des professeurs ;
- ⇒ **faire dialoguer** toutes les écoles ensemble : publiques, privées sous et hors contrat ;
- ⇒ **transmettre** le goût de l'effort, la passion de la lecture et des méthodes rigoureuses.

SOS Éducation informe sur l'état réel de notre école.

SOS Éducation donne les moyens aux professeurs d'améliorer leurs pratiques et informe les parents sur les meilleures méthodes.

SOS Éducation alerte les pouvoirs publics et met en avant des solutions éprouvées à l'échelle locale ou internationale.

SOS Éducation est reconnue pour son action non partisane. L'association agit hors syndicat, hors fédération, pour porter directement la voix des parents et des professeurs qui souhaitent que notre école gagne en efficacité.

L'association défend des valeurs éducatives précises :

le respect, le goût de l'effort et du travail bien fait et l'éveil de la curiosité.

Les membres et correspondants de SOS Éducation envoient régulièrement des témoignages encourageant l'équipe à persévérer. Merci pour tous ces soutiens.

(...) si la méthode syllabique était de nouveau utilisée, je perdrais la moitié de mes patients et je m'en réjouirais.

Amandine, orthophoniste

Quelle chance de pouvoir partager, échanger des pratiques de classes et d'être dans le concret avec vous !

Myriam, institutrice

Les moyens

SOS Éducation rassemble aujourd'hui 60 000 membres et 215 000 sympathisants sur Internet. L'association ne reçoit aucune subvention, elle est financée exclusivement grâce à la générosité de ses membres.

Chacun donne selon ses moyens de 10 euros à plusieurs milliers d'euros. Les membres ont en commun leur engagement et leur fidélité. Ils savent que les causes défendues par SOS Éducation sont des combats de longue haleine. Certains nous suivent depuis plus de 10 ans.

Actions

SOS Éducation a reçu 2,17 millions d'euros en 2012. L'association a soutenu des initiatives locales à travers ses bourses, a permis à plus de 200 professeurs de venir se former dans ses locaux, a informé régulièrement les parents, a lutté contre la violence dans nos écoles et a porté devant le gouvernement l'ensemble de ses projets, contrant certaines expérimentations pédagogiques hasardeuses.



SOS Éducation utilise de nombreux supports pour diffuser ses idées et permettre à chacun de trouver des réponses aux problèmes éducatifs actuels. L'association propose des dépliants, des affiches, des études, des manifestations (groupe de travail, colloque, etc.) et des ateliers. Elle est présente auprès du grand public à travers plusieurs sites Internet :

	www.soseducation.org		www.souffrancedesprofs.com
	www.soseducation.com/methode-syllabique		www.soseducation.com/violencealecole

Victoires récentes

2013	CONTRE la théorie du genre à 6 ans, le 3 juin à l'Assemblée.
2012	POUR préserver les dictées à l'école, déclaration favorable du ministre de l'Éducation le 16 avril.
2011	CONTRE les injures à l'école, le ministre de l'Éducation impose l'automatisme des sanctions par un décret du 24 juin 2011.

Influences

« Grâce à son militantisme acharné et à sa présence grandissante dans les médias, SOS Éducation pèse de plus en plus lourd dans le débat éducatif ».

LE FIGARO

« L'association SOS Éducation est devenue un puissant groupe de pression dans le débat scolaire ».

Le nouvel Observateur



Une année d'action pour

Rencontre des professeurs

14 juillet. En Grande-Bretagne, la révolution du syllabique est en marche. L'équipe de SOS Éducation (Constance de Ayala en haut à droite) s'est rendue sur place à la rencontre de ces centaines de professeurs qui se mobilisent.



Entretien au ministère

30 août. Les représentants de SOS Éducation étaient invités au cabinet du ministre de l'Éducation, Vincent Peillon. Reçue par l'un de ses conseillers, Olivia Millioz, porte-parole (photo) est venue les bras chargés des pétitions des membres.



Battage médiatique

De septembre à octobre. La parole de SOS Éducation n'a pas quitté les médias.

2012

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE



Intervention à la concertation

De juillet à octobre. Pendant plus de trois mois, l'association s'est mobilisée pour être présente à la grand-messe organisée par le gouvernement sur l'école (concertation pour la refondation). Ce fut l'occasion de délivrer le message de SOS Éducation devant les représentants du ministère et des rectorats, les syndicats, les fédérations de parents et les associations spécialisées. SOS Éducation s'est fait entendre sur la nécessité de passer tous les élèves aux méthodes syllabiques, sur la défense des notes, sur le développement d'évaluations nationales, sur la mise en place dans chaque école d'un responsable lecture, sur l'organisation des classes par groupes de niveau pour l'apprentissage des fondamentaux et enfin sur l'établissement d'une notation des établissements (excellent, bon, moyen, insuffisant) rendue publique et consultable sur le site du ministère de l'Éducation.



Soutien aux professeurs

28 septembre. À l'appel de SOS Éducation, les citoyens réagissent face aux violences dans les écoles. Plus de 55 000 personnes ont signé la pétition de l'association et interpellé directement le ministre de l'Éducation pour lui demander de prendre des mesures précises au vu de la gravité des faits qui se déroulent dans nos écoles.

les enfants



les plateaux de télévision. Tout est parti de l'intérêt des journalistes pour le travail effectué par l'association sur la souffrance des professeurs (www.souffrance-des-profs.com) alors même que la rentrée des classes était marquée par de nombreux actes de violence dans les écoles. L'association a aussi pu se faire entendre sur le maintien des notes à l'école. Elle a également eu l'occasion d'interpeller en direct, le dimanche 16 septembre, sur BFMTV, le ministre de l'Éducation sur l'illettrisme qui continue à se développer dans nos écoles.



La Bourse de SOS Éducation

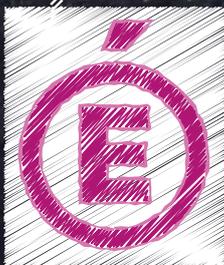
4 décembre. Françoise de Lessan (photo) est une institutrice qui, tout juste à la retraite, souhaite transmettre aux professeurs le goût des méthodes syllabiques. Elle l'a déjà fait au cours de ses 20 ans de carrière dans l'Éducation nationale. Elle a enseigné dans des secteurs défavorisés de la région parisienne. Elle est lauréate d'une bourse de SOS Éducation pour l'année 2012-2013.

Salon du livre

5 décembre. SOS Éducation tient un stand au salon du livre de la jeunesse et des tout-petits organisé par Rachida Dati et fait connaître directement aux parents et aux professeurs les méthodes syllabiques et les ateliers organisés à l'association.



OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE



Reçue au ministère de la Réussite éducative

5 octobre. Cette branche du ministère de l'Éducation est chargée des zones prioritaires. SOS Éducation est venue exposer comment les écoles publiques les plus défavorisées de Londres en sont venues à dépasser celles des quartiers chics, faits et chiffres à l'appui.

Nouvelle étude

29 octobre. SOS Éducation publie l'étude de Constance de Ayala qui a enquêté pendant plus de 8 mois sur la réussite des écoles publiques anglaises. Depuis qu'elles sont passées au syllabique, elles ne laissent plus aucun élève sur le carreau. Cette étude est envoyée à plus de 1 000 élus pour leur montrer ce que l'on peut mettre en place facilement dans nos écoles en France.

SOS Éducation

LES DÉBATS DE L'ÉDUCATION

N° 2 - Octobre 2012

Des écoles anglaises au top

La révolution de la lecture dans les écoles publiques défavorisées

RÉSUMÉ :
C'est une révolution. Elle est en marche, que se situe-t-elle ? France, c'est de la Manche. L'Angleterre est en train de relever le plus grand défi éducatif impossible : apprendre à lire à tous les enfants.

L'histoire ne se passe ni dans les très élites privées qui forment les futurs étudiants d'Oxford, ni dans les très riches et très bien dotées créées par les gouvernements et financées par l'État. Non, la révolution a lieu dans les écoles publiques anglaises, dans le monde à la fois si accablé et si déçu.

Après la publication des résultats de l'étude PISA de 2009, l'Angleterre a décidé de redresser la barre. Le terrain avait déjà été défriché par des enseignants et des chercheurs. Il est découvert que toutes les méthodes d'apprentissage se valent pour ce qui est de faire réussir tous les enfants, il est nécessaire d'être extrêmement rigoureux dans le premier apprentissage de la langue.

Éditer :
Constance de Ayala
Députée de Seine-Saint-Denis, Conseillère de Paris et membre du Parlement européen. Après avoir travaillé dans le journalisme et la production de télévision, elle est devenue conseillère nationale de l'Éducation nationale de l'Éducation nationale de France. Elle est membre du conseil d'administration de SOS Éducation, en mai 2011, les liens se trouvent sur le site www.soseducation.org.

Résultats PISA en lecture de la France

13^e en 2001
11^e en 2006
22^e en 2009

21 775 emails envoyés aux députés

571 députés sollicités

+ de 250 témoignages d'intervenants

STOP À L'ILLETTRISME EN 2013

IL FAUT AVOIR QUINZE ANS POUR ÊTRE EMPLOYÉ ?

Parlement sous pression

12 décembre. À l'occasion de la sortie du nouveau classement international PIRLS qui évalue les aptitudes en lecture des enfants de 10 ans, SOS Éducation met le Parlement sous pression grâce à ses sympathisants (près de 30 000 emails envoyés à l'ensemble des députés). Il est urgent de faire comprendre aux élus que la France peut revenir en tête du classement si elle change ses méthodes.

Sauver l'apprentissage

22 avril. La loi de refondation réserve des surprises. Le gouvernement s'en sert pour mettre un terme à l'apprentissage à 14 ans. SOS Éducation appelle à la mobilisation générale (pétitions, amendements). Rien n'y fait, le ministre veut mettre tout le monde dans le collège unique, il l'obtient.



NON à la théorie du genre dès 6 ans

31 mai. Tout s'est passé en 48 heures. Devant l'acharnement de certains députés à défendre l'introduction de la théorie du genre dès 6 ans, SOS Éducation a mis une plateforme d'intervention d'urgence en place. Elle permet aux électeurs d'interpeller directement par mail leur député pour lui demander d'être présent à l'Assemblée le 2 juin et de voter contre cet article. Pari gagné. La théorie du genre à 6 ans n'est pas passée dans la loi de refondation de l'école.



30 000 e-mails
envoyés aux députés



LOI DE REFONDATION

AVRIL

MAI

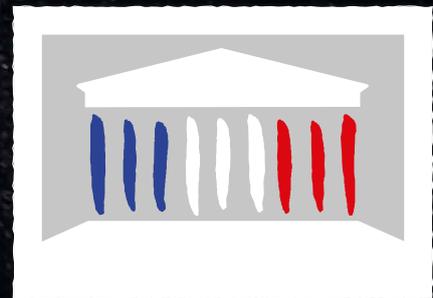
JUIN

2013

ateliers SOS Éducation



2013 se tient dans les locaux de l'association. Sandra et son enseignement intelligent face à un auditoire, plus d'une dizaine d'intervenants sont venus de leur discipline. L'échange entre professeurs, modes et les astuces pratiques pour bien transmettre leurs ont assisté à ces ateliers.



Bataille législative

De février à juin. L'équipe de SOS Éducation a travaillé d'arrache-pied sur le projet de loi de refondation de l'école proposant plus de 60 amendements extrêmement précis sur la lecture, la lutte contre l'illettrisme à l'école, l'évaluation des élèves, la défense des notes, la préservation de l'apprentissage et la recherche d'efficacité dans la formation des professeurs. Ces amendements ont été présentés à l'Assemblée nationale et au Sénat.

La mobilisation



L'équipe des permanents

L'équipe des permanents

De l'arrière vers l'avant et de gauche à droite : Antoine Blondel (médiateur), Frédéric Larivière (graphiste), Émilie Papin (stagiaire), Émilienne Tanguy (comptable), Cécile Klaric (courrier), Yaëlle Kali (relations membres), Nadine Ribeiro (pétitions), Paola Carruolo (lobbyiste) et Olivia Millioz (porte-parole).

Le Conseil d'Administration

Claire Polin (présidente), Sylvain Marbach (trésorier) et Michaël Grégori (administrateur).

L'activité de SOS Éducation repose sur une équipe de 9 permanents. Tri du courrier, contact avec les parents et les professeurs, sélection d'intervenants de qualité, dépouillement des pétitions, rédaction d'études comparatives et de notes pour les élus, interpellation du ministère, etc. Chaque jour, les permanents agissent pour que les enfants reçoivent une éducation de qualité, **une éducation qui les tire vers le haut.**

La force de SOS Éducation est de pouvoir mettre en commun **l'expérience de près de 300 000 personnes** présentes sur tout le territoire.

Les analyses de SOS Éducation reposent à la fois sur ce qui se passe dans des dizaines de milliers d'écoles en France et sur la voie tracée par les systèmes éducatifs les plus performants dans le monde.

Grâce au soutien de ses membres, SOS Éducation fait entendre **la voix des parents et des professeurs.**

Merci à tous pour cette mobilisation exceptionnelle qui permet à l'équipe d'agir jour après jour en faveur de nos écoles et de nos enfants.



Association Loi 1901 à but non lucratif
120, boulevard Raspail - 75006 Paris
Téléphone : 01 45 81 22 67
E-mail : contact@soseducation.org
Site Internet : www.soseducation.org